

Examen DFP Tourisme - Hôtellerie - Restauration (B2)

Examen - B2 - Niveau avancé - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
5241202	09.12.24 - 09.12.24	Ma	08:00 - 20:00	1 sem/ 4p		CHF 350

DÉFINITION

Valable à vie, le Diplôme de français professionnel (DFP) dans le secteur du Tourisme, de l'Hôtellerie, et de la Restauration évalue le niveau atteint en compréhension et expression écrite ainsi qu'en compréhension et expression orale à travers l'accomplissement de tâches professionnelles : réservations, conseil aux clients, visites guidées.

Valorisez votre compétence à travailler en français dans votre secteur d'activité, quelque soit votre niveau et ajoutez un Diplôme de français professionnel à votre CV.

PRÉREQUIS

PUBLIC

Ce diplôme répond au besoin en formation et en certification en français professionnel du personnel non francophone des restaurants, hôtels, agences de voyage, afin de toucher une clientèle francophone ou de se développer sur un marché francophone.

Ce diplôme s'adresse aux professionnels de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration qui ont pour mission d'accueillir des clients. Par exemple, des réceptionnistes, agents d'escala, conseillers voyage, forfaitistes, guides touristique, animateurs, serveurs et chefs de rang.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

Le Diplôme de français du Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2 certifie une compétence en français de niveau indépendant, qui permet à l'utilisateur de communiquer efficacement dans une large gamme de situations de communication professionnelle.

Le/la titulaire de ce diplôme peut réaliser, à l'oral et à l'écrit, des tâches de communication professionnelle, dans l'ensemble des situations standard de son environnement professionnel, y compris celles qui impliquent une certaine gestion de l'imprévu.

OBJECTIFS

Comprendre et traiter l'information

- comprendre des descriptifs spécialisés relatifs au domaine du tourisme (guides, presse spécialisée, ouvrages spécialisés : histoire, géographie, architecture, etc.)
Il/Elle peut comprendre et répondre à des réclamations en apportant une solution personnalisée.

- rédiger le texte de présentation d'un produit touristique pour en faire la promotion.

Interagir à l'oral

- être capable de présenter des informations de façon structurée, attractive et originale, pour persuader et captiver son client ou son auditoire.

CONTENU

1. Comprendre et traiter l'information

- 1.1 Traiter l'information écrite (40 min): prendre des notes pour préparer une visite guidée d'un dossier documentaire
- 1.2 Traiter l'information orale (40 min): rédiger un courriel de réponse à une réclamation
- 1.3. Interagir à l'écrit (40 min): rédiger le texte promotionnel d'une offre touristique

2. Interagir à l'oral (préparation 20 min)

- 2.1 Activité 1: expliquer une carte et conseiller un client en fonction de ses goûts (passation 10 min)
- 2.2 Activité 2: débiter une visite guidée - présenter les particularités géographiques, historiques, stylistiques ou culturelles d'un site ou d'une oeuvre. (passation 5 min=

Durée totale de l'examen : 2h35.

Matériel

Aucun document autre que la pièce d'identité des candidats n'est accepté. Les dictionnaires (unilingues, bilingues, électroniques...), les stylos et feuilles de papier



ne sont pas autorisés.

INTERVENANTS

.

REMARQUES

Le Diplôme de français professionnel est également reconnu par le Ministère de l'intérieur pour valider votre niveau de français dans le cadre d'une demande de carte de résident ou de naturalisation auprès de l'État français.

CONTACT

E : AllianceFrancaiseGeneve@ifage.ch
T : +41 (0)22 807 3069

CALENDRIER

n °	Jour	Date	Heure	Bâtiment
1	LUN	09.12.24	08:00 - 20:00	